L'introduction de la technique sonore dans la cinématographie suisse

Autor(en): **Masset, Alfred**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier**

Band (Jahr): **- (1932-1933)**

Heft 14-16

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-732380

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'introduction de la technique sonore dans la cinématographie suisse

« Le récit d'un pionnier de la cinématographie sonore en Suisse. » (Réd.)

Au début de l'année 1931, nous avions décidé de nous adapter à la cinématographie sonore. Le Ciné-Journal Suisse, sonore et parlant *(distribution : Office Cinématographique, Lausanne)*, dont nous venions d'assumer la production, créait l'obligation impérieuse de réaliser la prise de vues et la fabrication du film sonore.

La cinématographie suisse ne disposait, à ce moment, d'aucune installation de prise de vues sonore et d'aucun matériel de laboratoire adéquat qui pût nous faciliter la tâche. Il fallait donc se documenter sur le matériel nécessaire, les fournisseurs et la matière première.

Dans le domaine de l'enregistrement sonore, quelques voyages en Angleterre et à Paris nous procurèrent une quantité d'adresses, de renseignements et de promesses. Le choix se fit lentement, car si certains équipements étaient bon marché, ils ne présentaient guère de garanties, et si, par contre, d'autres étaient chers, les possibilités d'exploitation en devenaient plus difficiles d'autant.

Après plusieurs mois d'hésitations, nous jetions notre dévolu sur un appareil d'origine et de fabrication anglaises, qui paraissait devoir nous donner satisfaction, tant au point de vue technique que commercial.

Les délais de livraison fixés devaient nous permettre de commencer l'enregistrement dès la fin de l'automne. Pendant que se construisait notre appareil à Londres, il s'agissait de réformer complètement les laboratoires et le matériel de tirage et de montage.

Le tirage des copies sonores comprend, à lui seul, plusieurs opérations, dont les principales sont : le tirage de la vue et le tirage du son.

La tireuse devant faire ce travail doit être munie d'un organe à mouvement discontinu pour le tirage de la vue et d'un organe à mouvement continu pour le tirage du son. Les tireuses muettes ne possèdent que l'organe à mouvement discontinu.

La machine que nous destinions au tirage des copies sonores devait donc être transformée et munie d'un organe sonore complémentaire. Deux voyages à Paris et un bon mois de patience, nous permirent enfin d'installer dans nos laboratoires la machine de haute précision indispensable au tirage « son et vue ».

Les laboratoires eux-mêmes ne pouvaient rester en retard pendant les nombreuses autres transformations entreprises en même temps. Le développement devait être perfectionné, car les négatifs du son ne peuvent être coupés et doivent donc être développés d'une façon continue, quelle que soit leur longueur. La machine à développer automatique que nous possédions déjà, dut être mise en état avec le plus grand soin. Le séchage dut s'adjoindre un nouveau et considérable tambour, permettant de travailler avec le double de rapidité et, par conséquent, un rendement meilleur.

Le montage des films sonores n'est pas aussi simple que l'on pourrait se l'imaginer, car il ne suffit pas, comme pour le film muet, d'une table avec enrouleuse et éclairage par transparence. Il faut un matériel avec lequel on puisse à la fois « visionner » le négatif ou le positif-vues et « auditionner » le négatif-son, de façon à synchroniser les deux films exactement. En effet, les bobines de négatif son et vues ne portent pas nécessairement un point de repère indiquant le commencement du son et le commencement de la vue s'y rapportant. Il faut donc pouvoir repérer la vue par rapport au son et le son par rapport à la vue.

La machine idéale était, hélas ! unique au monde et se trouvait fabriquée à Hollywood, métropole du cinéma.

Correspondance, photographies, échanges de renseignements, livraison, montage, essais, tout cela prit exactement trois mois. Trois mois d'attente, trois mois de patience et, enfin, la satisfaction.

La projection des films sonores posa également son petit problème à résoudre ; il fallait créer une salle de visionnement où l'acoustique fût bonne et dont le matériel ne présentât pas une trop grande complication de maniement. Le studio, rendu partiellement inutile par les nouvelles activités en perspective, nous fournit le matériel et la place pour l'établissement d'une salle de visionnement. Le tapissier fit le reste. Quant au matériel, une maison autrichienne se chargea de l'adaptation nécessaire.

Si le microphone du matériel d'enregistrement sonore capte les sons musicaux et les bruits les plus divers que nous nous proposons de fixer sur la pellicule, il capte aussi, avec un manque de discernement absolu, tous les bruits émanant de l'appareil de prise de vues lui-même, ce qui ne laisse pas que de nous contrarier fort. Le matériel de prise de vues devait donc devenir silencieux ou rentrer dans l'ombre. Les caméras muettes sont, hélas ! trop bavardes pour le cinéma sonore. Dans les studios, on les habille de caissons volumineux et peu compatibles avec la production rapide des actualités en plein air. Il fallait donc découvrir un appareil de prise de vues silencieux et pourtant aussi maniable que nos Debrie. La Tchécoslovaquie nous fournit, après bien des recherches, l'appareil désiré.

De fil en aiguille, l'automne arrive, mais hélas pour nous, les feuilles sont depuis longtemps tombées, sans que maître « camion-sonore » ait fait son apparition. Décembre. Tout est prêt. Laboratoires, développement, séchage, tirage, montage, visionnement, cameraman, deuxième cameraman, soundman ou ingénieur du son, tout, sauf le camion.

Enfin, au début de décembre, après quatre mois et demi d'attente, notre camion sonore « Visatone » (licence Marconi) fait son entrée en gare de Genève.

Ce précieux matériel est accompagné d'un garde du corps en la personne d'un ingénieur anglais, dont la distinction est en raison inverse de sa connaissance du français.

L'Administration des douanes se trouvait bien empruntée d'établir la note des frais, car il s'agissait réellement du premier camion d'enregistrement sonore devant payer les droits de naturalisation suisse. Berne, consulté, charge Genève de faire pour le mieux. Genève n'y comprend rien et, en définitive, on acquitte aux taux supérieurs, ce qui est une simplification pour tout le monde, sauf pour le portemonnaie !

Onze jours après sa mise à notre disposition, le matériel fonctionne par ses propres moyens. Noël rappelle, comme de juste, notre ingénieur dans sa patrie, et, nous voilà livrés à nous-mêmes.

Neuf mois d'efforts et la technique de la cinématographie sonore suisse est née.

L'Allemagne, l'Amérique, l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, la France, l'Italie, la Tchécoslovaquie et même la Suisse ont contribué, par leurs produits, à la mise au point de cette entreprise.

Maintenant, tout est bien qui... commence bien.

Alfred MASSET,
Administrateur de Cinégram S. A.